



MODALITES D'INSCRIPTION ET DE REINSCRIPTION AU PERISCOLAIRE ET A LA RESTAURATION SCOLAIRE

1 - Pour les nouvelles inscriptions (*première scolarisation sur la ville*)

- Télécharger le dossier d'inscription sur le site de la Ville (www.eybens.fr) ou le retirer au service scolaire
- Remplir et signer le dossier d'inscription et préparer les pièces justificatives (*liste ci-dessous)
- Envoyer le dossier complet par mail (dossier d'inscription rempli + scan des pièces justificatives) par mail au service scolaire : espace-famille@ville-eybens.fr

OU Déposer le dossier complet (dossier d'inscription rempli et signé + photocopies des pièces justificatives) au service scolaire ou l'envoyer par courrier à l'attention du service scolaire.

2 - Pour les réinscriptions

- Préparer les pièces justificatives (*liste ci-dessous)
- Inscription en ligne via le kiosque famille
 - Se connecter sur le kiosque famille avec votre login (en cas de perte du login contacter le service scolaire)
 - Aller à la rubrique «inscription à une activité»
 - Procéder à l'inscription et **télécharger toutes les pièces à fournir**

OU Inscription directement au service scolaire : le matin de 8h30 à 12h00, l'après-midi uniquement sur RDV

***Liste des pièces à fournir**

- ▶ Un justificatif de domicile de moins de 3 mois (quittance loyer, factures EDF ou téléphone....). En cas d'hébergement, un justificatif administratif à votre nom à la même adresse que l'hébergeant.
- ▶ L'attestation CAF 2018 **OU** l'autorisation de consultation de votre compte CAF remplie et signée **OU** à défaut votre dernier avis d'imposition (2017).
- ▶ La photocopie du carnet de santé (vaccinations) pour les enfants en élémentaire.
- ▶ Le formulaire d'autorisation de droit à l'image et d'utilisation de l'adresse mail rempli et signé.

3 - Confirmation et délai d'inscription

Pour les demandes d'inscriptions et réinscriptions en ligne, un accusé de réception sera adressé à l'enregistrement. Dès l'inscription validée par le service scolaire, un mail de confirmation sera envoyé.

Après validation par le service scolaire, les modifications seront possibles à partir du 20 juillet 2018.

Toute demande d'inscription complète (dossier rempli + pièces justificatives fournies) doit parvenir au service scolaire **avant le 28 août 2018**. **Les dossiers incomplets ne seront pas pris en compte pour la rentrée.**

Attention : Si votre enfant doit prendre son repas et/ou aller au périscolaire le jour de la rentrée, vous devez impérativement l'inscrire au plus tard la veille avant 9 h 00 du matin (pour le lundi, le vendredi avant 9h00).

Plaquette d'information consultable sur le site de la ville (www.eybens.fr)

Contact:

Restauration scolaire : 04 76 60 76 26

Périscolaire : 04 56 58 96 15

Ouverture au public du lundi au vendredi : le matin de 8h30 à 12h00, l'après-midi sur RDV du lundi au jeudi.